

# JOURNAL MUNICIPAL

N° 60 OCTOBRE 2021

de Saint-Rémy-de-Provence

## DOSSIER

**Budget participatif :  
que feriez-vous  
pour votre ville avec  
300 000 euros ?**

P. 10-11



Abrivado des enfants  
lors des fêtes votives

### ENVIRONNEMENT | P.6

Collecte individuelle :  
les réponses à vos questions

### JEUNESSE | P.13

Une semaine du goût  
exceptionnelle

### CULTURE | P.14

Rendez-vous  
à l'Alpilium !



Arrivée de l'abrivado longue  
aux arènes Barnier

## SOMMAIRE

|                                           |      |
|-------------------------------------------|------|
| Les derniers aménagements .....           | P. 4 |
| Collecte individuelle .....               | P. 6 |
| Brûlage des déchets verts .....           | P. 7 |
| Brèves .....                              | P. 8 |
| Les nouveaux visages de la sécurité ..... | P. 9 |

### Dossier budget participatif : que feriez-vous pour votre ville avec 300 000 euros ? .....

|                                                            |       |
|------------------------------------------------------------|-------|
| Recensement .....                                          | P. 12 |
| Une semaine du goût exceptionnelle .....                   | P. 13 |
| Rendez-vous à l'Alpilium ! .....                           | P. 14 |
| Une nouvelle recrue<br>à la bibliothèque municipale .....  | P. 15 |
| Expressions libres .....                                   | P. 16 |
| 120 ans de vie associative ! .....                         | P. 17 |
| En tête d'affiche<br>Hélène tourtet   Gérard Bougent ..... | P. 18 |
| État civil .....                                           | P. 19 |

### Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini  
Rédaction : Sébastien Hostaléry, Brice Veyrat, Audrey Morant,  
Alexandra Roche Tramier  
Iconographie : B. Veyrat, S. Hostaléry, A. Morant,  
Laurence Caritoux, Rospelido, Famille Bougent,  
Jos Vandeput, Salva1745, Vélo-club des Alpilles, Florine Body-  
Bouquet

Mise en page : Service communication,  
mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé  
(Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence  
Place Jules-Pellissier  
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex  
Tél. 04 90 92 08 10

[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence  
sur les « app stores » Apple et Android



## LE MOT DU MAIRE



Après un bel été qui a vu à Saint-Rémy et dans les Alpilles une forte affluence touristique, conséquence notamment d'une promotion importante menée par l'Office de tourisme intercommunal les mois qui ont précédé, notre commune a peu à peu retrouvé son ambiance de l'automne, plus intimiste. Et comme chaque année, c'est la fête votive de septembre qui a marqué la fin symbolique de la période estivale ; une fête particulièrement bienvenue, après un millésime 2020 simplement annulé en raison de la crise sanitaire.

Ce numéro du *Journal de Saint-Rémy* aborde plusieurs sujets de l'actualité automnale. Il revient en particulier sur le changement qui intervient ces prochaines semaines dans la collecte des déchets. Dans la première quinzaine de novembre, les bacs collectifs seront supprimés et la collecte individuelle entrera en vigueur, pour un cadre de vie plus agréable. De nombreuses personnes ont contacté les services de la CCVBA et de la mairie, pour faire part de leurs interrogations ou de leurs situations particulières. Vous trouverez un article qui regroupe les réponses aux questions les plus souvent posées.

L'actualité de l'automne, c'est aussi celle de notre restauration municipale, qui a proposé aux écoliers un superbe programme pour la Semaine du goût, avec l'intervention de 2 chefs de restaurants gastronomiques. C'est aussi un rappel important de la réglementation sur le brûlage des déchets verts, dans cette période de taille des arbres. Vous découvrirez également tout ce qu'il faut savoir sur le budget participatif et sur la saison culturelle, ainsi que l'actualité de plusieurs personnalités saint-rémoises.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel automne !

*Hervé Chérubini*

**Hervé Chérubini**

Maire de Saint-Rémy-de-Provence  
Président de la Communauté de communes  
Vallée des Baux - Alpilles



## DÉVELOPPEMENT DURABLE LA TOUCHE FINALE AU BOULODROME MUNICIPAL

Achévé en septembre 2020, le nouveau boulodrome municipal a été pourvu il y a quelques semaines de panneaux photovoltaïques sur son préau. La redistribution à Enedis de la puissance électrique générée par ceux-ci permet de financer les coûts de construction et d'entretien du préau, tout en contribuant à la transition énergétique.

« Avec une superficie de 870 m<sup>2</sup>, les panneaux photovoltaïques vont produire une énergie importante pouvant alimenter en électricité l'équivalent de 50 foyers » s'enthousiasme Vincent Oulet, adjoint au maire en charge des travaux et des marchés publics et de la performance énergétique des bâtiments communaux.

C'est l'entreprise Provence Éco Éconergie, basée à Saint-Andiol, qui a signé un contrat de concession en 2020 avec la municipalité et qui vient de finaliser cette installation. Le soleil est déjà au rendez-vous.

## OPÉRATION DRAINAGE AU STADE SANS-SOUCI

Depuis quelques années et en période de pluie notamment, des infiltrations d'eau rendaient impraticables les pratiques sportives au stade municipal Sans-Souci. Des opérations de drainage ont été réalisées cet été pour assainir le terrain.

Les réseaux de drains du stade ont été entièrement rénovés et consolidés par la mise en place de tube en PVC. En parallèle de ces travaux, un engazonnement a été entrepris pour la nouvelle saison 2021-2022.

## UN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE AU TOP !

Restauration des volets extérieurs, nettoyage des sols du rez-de-chaussée, rafraîchissement des peintures des escaliers et des rambardes, ajout de luminaires extérieurs... de nombreux aménagements ont été réalisés au sein de l'antenne saint-rémoise du Conservatoire de musique du Pays d'Arles.

Le conservatoire de Saint-Rémy-de-Provence reçoit tout au long de l'année plus de 200 élèves qui bénéficient d'un accompagnement musical complet, dispensé par 40 professeurs diplômés d'État. « Ces travaux de rénovation, financés par la ville de Saint-Rémy-de-Provence, améliorent la qualité de l'accueil pour cette nouvelle année d'enseignement », précise Gabriel Colombet, adjoint au maire en charge de la culture et vice-président du Conservatoire de musique du Pays d'Arles.

« Le XV Saint-Rémois a pu reprendre ses entraînements et préparer les premiers matchs de la saison dans les meilleures conditions » précise Marcournassat, responsable des services du sport.



## LE RÉSEAU D'EAU S'ÉTEND À LA GALINE

De nouveaux travaux d'extension du réseau d'eau potable entrepris par la Régie de l'eau et de l'assainissement de la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA) viennent de débuter au quartier de La Galine.

Ces travaux consistent en la création d'une conduite d'eau potable sur environ 1 550 mètres, afin d'alimenter 19 foyers supplémentaires à la Galine d'ici la fin de l'année 2021.

### Une demande des riverains

La genèse de ce projet remonte à septembre 2019. Plusieurs habitants de ce quartier avaient contacté la commune de façon groupée pour faire part de leur souhait de raccorder leurs propriétés au réseau collectif, afin de résoudre la difficulté croissante de s'approvisionner en eau par leurs forages, notamment l'été.

Depuis 2017, c'est la CCVBA qui détient la compétence en eau potable. Le quartier de La Galine étant situé hors de la zone définie dans le schéma de distribution d'eau potable intercommunal, la CCVBA n'a pas l'obligation légale d'y étendre le

réseau d'eau : la loi impose que ce sont les riverains concernés qui doivent financer l'accès au réseau des habitations situées en zone rurale.

Après plusieurs études de faisabilité, la Régie de l'eau a estimé le coût global de l'opération à environ 330 000 euros. De ce montant total ont été déduites les différentes subventions publiques mobilisables, notamment du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Le solde a été ensuite divisé par le nombre de foyers bénéficiaires.

Au total, 19 propriétaires ont bien voulu s'inscrire dans ce projet, et chacun d'eux a signé une convention avec la CCVBA. Avant la fin de l'année, ils bénéficieront d'une eau d'excellente qualité, au débit constant tout au long de l'année, desservie par un réseau sûr et sécurisé.



## UN NOUVEL OSSUAIRE AU CIMETIÈRE

Travaux financés avec la Dotation d'équipement des territoires ruraux.



Construit dans les années 1980, le cimetière municipal accueille aujourd'hui plus de 2 000 tombes. Pour faire face au nombre croissant de sépultures, la municipalité a engagé la construction d'un nouvel ossuaire.

Cet édifice est destiné à recevoir les boîtes à ossements des sépultures arrivées à échéance et abandonnées par les descendants. Les forfaits de concession d'utilisation du sol sont proposés pour des périodes de 15, 30 et 50 ans, renouvelables. « Lorsque les concessions sont anciennes, parfois plus de 150 ans, les tombes sont fréquemment à l'abandon

car il n'y a plus de descendance pour s'en préoccuper », précise le premier adjoint Yves Faverjon. « Dans le cas de ces caveaux qui se dégradent, les reliquaires des tombes seront transférés dans le nouvel ossuaire en cours de construction, où ils bénéficieront d'une identification bien légitime. Les espaces libérés par les anciens caveaux pourront ainsi être réat-

tribués à des familles saint-rémoises en attente de concessions. »

Le cuvelage de ce monument est réalisé en béton pour éviter les infiltrations d'eau et la présence d'humidité. L'élévation de l'ossuaire est en pierre de taille issue des carrières des Estallades dans le Luberon. Le transfert des boîtes à ossements des sépultures débutera en 2022.

La procédure de reprise des tombes est encadrée par la loi de 1804, qui dispose que les concessions sont à perpétuité à condition que les tombes soient utilisées et/ou entretenues.

Très conscients de la valeur patrimoniale de certains tombeaux du cimetière, les services municipaux travaillent actuellement à une gestion intelligente du cimetière qui permettrait d'allier à la fois leur sauvegarde et la procédure de reprise des tombes en déshérence.

Un projet de valorisation du patrimoine funéraire est également prévu (tombes patrimoniales et tombes d'hommes et de femmes ayant joué un rôle dans l'histoire de Saint-Rémy).



# COLLECTE INDIVIDUELLE : LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



C'est maintenant dans quelques jours que la collecte des déchets va évoluer : à partir du 8 novembre, la quasi-totalité des Saint-Rémois (hors centre ancien) utilisera 2 bacs individuels, un jaune pour les recyclables et un gris pour les ordures ménagères, qu'ils devront sortir une fois par semaine en bordure de voie publique. En parallèle, les bacs collectifs en extérieur seront supprimés dans le but de réduire les dépôts de déchets (sauvages ou non) qui dénaturent notre cadre de vie.

Il est normal que la mise en place d'un nouveau fonctionnement suscite des interrogations et des inquiétudes. Ces dernières semaines, de nombreux habitants ont contacté la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA), en charge de la collecte, ou la mairie, pour en savoir plus ou faire part de leur situation particulière. Voici les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

**Je n'ai toujours pas reçu mes bacs individuels. Que dois-je faire ?**

Veillez contacter l'entreprise Schaefer au 04 48 06 08 91, du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 12h.

**Mon bac n'est pas de la bonne dimension, que faire ?**

Les bacs sont dimensionnés au nombre de personnes vivant au domicile. Si le bac à ordures ménagères (noir) vous paraît trop petit, veuillez vérifier les consignes de tri sélectif : il est possible que ce soit dû à des recyclables malencontreusement placés dans le bac à ordures ménagères.

Vous pouvez également envisager de passer au compostage des déchets organiques : ils représentent près de 30% du volume de la poubelle, et ce sont eux

qui engendrent liquides et mauvaises odeurs. Des composteurs sont mis à disposition par la CCVBA, n'hésitez à contacter la ligne info déchet au 04 84 510 620.

**Dois-je continuer à utiliser les sacs jaunes ?**

**Non, les emballages sont à jeter directement en vrac dans le bac.**

Seuls les secteurs non concernés par la collecte individuelle (centre ancien principalement) pourront continuer à utiliser les sacs jaunes. Néanmoins, les habitants du Cours (intérieur/extérieur) qui ont assez de place chez eux pour stocker les bacs peuvent en être dotés, sur demande, afin de soulager les bacs collectifs restant sur la voie publique.

**Je n'ai pas de place chez moi pour stocker mes bacs, comment dois-je procéder ?**

Veillez contacter le service Info Déchet de la CCVBA pour évaluer les options possibles.

**Quels sont les nouveaux jours de collecte de mes bacs ?**

Veillez consulter les jours de collecte cochés sur l'adhésif de vos bacs ou rendez-vous en ligne sur : <https://bit.ly/collecteccvba>

À compter du 8 novembre, il y aura chaque semaine un jour de collecte pour les ordures ménagères (bac gris) et un autre jour pour les recyclables (bac jaune). Il faudra sortir ses bacs la veille et les rentrer ensuite dès que possible, pour qu'ils ne restent pas sur la voie publique.

**Où dois-je sortir mes bacs individuels ?**

Il faut sortir le bac en bordure du passage du véhicule de collecte.

Si votre résidence est située sur un chemin privé et éloignée du circuit de collecte, vous pouvez laisser votre bac sur le bord du chemin (partie privative) et l'approcher du circuit de collecte la veille du jour de collecte.

**Quels emballages dois-je mettre dans le bac jaune ?**

Tous les emballages en plastique (pots, barquettes, bouteilles...), les petits cartons et briques, les boîtes et canettes en métal.



**Que dois-je jeter dans la poubelle grise ordures ménagères ?**

Il faut y jeter les restes alimentaires, les déchets d'hygiène, la vaisselle jetable ou brisée.



« La collecte individuelle a déjà été instaurée dans 4 communes des Alpilles en 2020 », explique Laurie Léonard, responsable du service déchets à la CCVBA. « Au bout de quelques semaines, le temps de régler les problèmes rencontrés çà et là, elle est entrée dans les habitudes des administrés. Notre état d'esprit est d'apporter les meilleures solutions aux habitants. Il ne faut pas hésiter à nous contacter pour toute question. »

**Pour obtenir vos bacs, contactez l'entreprise Schaefer au 04 48 06 08 91**

**Pour toute autre question : Info.dechet@ccvba.fr • 04 84 510 620**

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : UNE PRATIQUE TRÈS ENCADRÉE

**Contrairement aux idées reçues, le brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit partout et toute l'année. Des dérogations existent, strictement encadrées.**

Les végétaux issus de l'entretien des jardins, des espaces verts, des travaux forestiers ou du débroussaillage sont considérés comme des déchets verts qui doivent être amenés en déchèterie, broyés ou compostés. Leur combustion est interdite et passible d'une amende. Pourquoi ?

**Une source importante de pollution**

« Ce brûlage représente une importante source de pollution préjudiciable à la santé de tous », souligne Lara Lods, conseillère municipale chargée de l'environnement. « Il a aussi un impact sur le bâti, les écosystèmes naturels et même certaines cultures ». Car la combustion à l'air libre des déchets verts émet des suies, des particules cancérigènes (dioxines, hydrocarbures, ...) et des polluants secondaires (ozone). Plus les déchets verts sont humides, plus les imbrûlés sont nocifs.

La toxicité est encore accrue quand s'y ajoutent des plastiques ou du bois traité. Pour bien mesurer le pouvoir de nuisance d'un simple feu, il faut savoir que 250 litres de tonte brûlés polluent autant que 13 000 km parcourus en diesel...

**Des dérogations possibles selon la période**

Toutefois, pour faciliter la lutte contre les incendies, la réglementation autorise, selon la saison et les conditions météorologiques, à brûler les déchets verts en zone soumise à l'obligation légale de débroussaillage (OLD). Dans presque tous les cas, il est impératif de faire une déclaration de brûlage 48 heures avant au service environnement de la mairie, qui la transférera aux sapeurs pompiers et à la gendarmerie.

| PUBLIC                                                    | Vent > à 30 km/h ou pic de pollution | Espace exposé au risque incendie de forêt    | Espace non exposé au risque incendie de forêt          |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Particuliers, entreprises, collectivités non soumis à OLD | INTERDIT                             |                                              |                                                        |
| Propriétaire soumis à OLD                                 | INTERDIT                             | Octobre à mai<br>AUTORISÉ entre 10h et 15h30 | SANS OBJET                                             |
| Exploitant forestier                                      |                                      | Juin à septembre<br>INTERDIT                 | Octobre à mai<br>AUTORISÉ entre 10h et 15h30           |
| Agriculteur                                               |                                      |                                              | Juin à septembre<br>Soumis à autorisation préfectorale |

## DÉCHETS VERTS : UNE RESSOURCE UTILE

**Les services techniques municipaux viennent de faire l'acquisition d'une nouvelle machine broyeuse de branches pour l'entretien des jardins, parcs et lotissements communaux.**

Petit et maniable, ce broyeur permet d'éviter de nombreux allers-retours à la déchèterie. « Un autre avantage est la réutilisation du broyat pour réaliser des opérations de paillage », précise Yves Nègre, conseiller municipal en charge de la propreté urbaine. « Cela améliore la qualité de la terre et limite la repousse

des mauvaises herbes, sans utilisation de produits phytosanitaires. »

Cette machine de fabrication française a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, dans le cadre du plan de désherbage intercommunal mené par le Parc naturel régional des Alpilles.



Au mois de juin dernier, Thibault Roux a pris ses fonctions de nouvel écoparc à la mairie de Saint-Rémy. Il est notamment en charge du contrôle des OLD et du brûlage des déchets verts.



93%

C'est l'excellent résultat de l'enquête de satisfaction menée récemment auprès de tous les bénéficiaires du Centre communal d'action sociale de Saint-Rémy. 60% des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites et 33% très satisfaites des prestations proposées par le CCAS. Félicitations au personnel !

## LE « PERMIS JEUNE CITOYEN »

Le conseil d'administration du CCAS vient de voter la mise en place du « permis jeune citoyen ». L'objectif de ce nouveau dispositif local est d'**accompagner les jeunes Saint-Rémois pour passer leur permis de conduire, grâce à une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 euros par bénéficiaire** (en complément des aides versées par le Département et l'État) ; le prix d'une formation dans une auto-école s'élève généralement entre 1 200 euros et 1 800 euros.

Les jeunes qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement doivent résider à Saint-Rémy (depuis au moins 6 mois) et avoir entre 17 et 25 ans. En contrepartie de ce coup de pouce, les jeunes bénéficiaires doivent fournir un engagement citoyen bénévole auprès des associations du territoire.



## 2 242 INJECTIONS

Du 8 septembre au 30 octobre 2021, 2 242 injections de vaccin Pfizer ont été administrées au centre de vaccination de Saint-Rémy, désormais situé à l'espace de la Libération. Il est ouvert les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, ainsi que le samedi de 8h30 à 12h (uniquement sur rendez-vous au 04 90 92 99 88 ou sur la plateforme Maïia).

## UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LIVRER LES REPAS

Flambant neuf et plus spacieux, le nouvel utilitaire de portage de repas à domicile du CCAS vient de remplacer l'ancien véhicule qui assurait les tournées depuis 12 ans. Il a été choisi en concertation avec les agents pour plus de confort et de sécurité.

## DES VACCINATIONS DANS LES COLLÈGES

Les premières et secondes doses de vaccin ont été réalisées auprès d'une cinquantaine d'élèves du collège Glanum. Plusieurs injections ont également été administrées dans les collèges de Saint-Andiol et de Tarascon. Le docteur François-Xavier Sudres, médecin référent du centre de vaccination de Saint-Rémy, ainsi que Catherine Meinhard, conseillère municipale chargée des relations avec les professionnels de santé, en ont assuré la coordination.

## LE PARC NATUREL DES ALPILLES SE CONSTRUIT AVEC VOUS

L'enquête publique concernant la révision de la Charte du Parc naturel régional des Alpilles se déroule du 25 octobre au 25 novembre 2021. Pendant un mois, les habitants du territoire sont invités à une large concertation citoyenne pour établir la nouvelle charte, fondée sur la préservation des richesses écologique et patrimoniale des Alpilles.

Des permanences de la commission d'enquête sont proposées dans toutes les communes du territoire. À Saint-Rémy, elles se tiendront le 25 octobre et 10 novembre de 9h à 12h et les 2, 17, et 25 novembre de 14h à 17h, à la Maison du Parc des Alpilles, 2 boulevard Marceau.

Pour plus d'infos : [www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)

## 720 NOUVEAUX SIGNALEMENTS

(du 8 septembre au 25 octobre)

Dépôt d'ordures (93%)

Voirie (3%)

Incivilités (2%)

Espaces verts (1%)

Éclairage public (1%)

720 nouveaux signalements ont été réalisés du 8 septembre au 25 octobre grâce à l'application mobile ville de Saint-Rémy, traités ensuite par le service d'intervention rapide qui travaille au quotidien à l'amélioration de l'espace public.

Vous pouvez, vous aussi, solliciter ce service de proximité lorsque vous constatez des désordres sur la voie publique. N'hésitez pas à télécharger notre application si vous ne l'avez pas encore fait !



## LES NOUVEAUX VISAGES DE LA SÉCURITÉ

### Capitaine Véronique Fouquier Chef du centre de secours

Originaire de Tours où elle a commencé sa carrière en tant que sapeur pompier volontaire, Véronique Fouquier passe professionnelle à la direction départementale, au service opérations, avant de prendre les fonctions de chef de centre dans l'ouest de l'Aveyron. Elle intègre ensuite le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) des Pyrénées-Atlantiques, au poste d'adjoint au chef du centre de réception des appels d'urgence, avant de rejoindre le département des Bouches-du-Rhône.

Elle a rejoint cet été Saint-Rémy-de-Provence, avec pour missions immédiates de se familiariser avec le fonctionnement du SDIS et de son centre de secours à dominante feux de forêt, de faire évoluer le centre dans sa dimension humaine et matérielle, afin de répondre aux enjeux opérationnels actuels et futurs.

Le SDIS recrute tout au long de l'année ; les candidats doivent se rapprocher du centre de secours pour être reçus en entretien et passer les tests sportifs (« *qui restent très accessibles* » précise la capitaine).

Les activités de sapeurs-pompiers sont très diversifiées et demandent un nécessaire maintien de la condition physique, afin d'intervenir dans les meilleures conditions possibles.



### Lieutenant Jean-Philippe Lhuillier Commandant de la gendarmerie

Né dans l'est de la France, sur le plateau de Langres, Jean-Philippe Lhuillier commence sa carrière de sous-officier de gendarmerie départementale dans le Gard.

La chaleur ne le dérangeant pas, il décide ensuite de partir en Nouvelle Calédonie où il passe son concours d'officier, puis revient en métropole, à Remoulins (toujours dans le Gard), avec l'idée de se faire muter si possible à Saint-Rémy-de-Provence.

C'est à présent chose faite et le moins que l'on puisse dire est que cette affectation est à la hauteur de ses attentes : « *C'est une très belle caserne ; les conditions de travail sont idéales, la population est avenante, il y fait bon vivre et on fait tout ce qu'il faut pour que ça dure. Nous devons malgré tout rester vigilants pour faire face à la délinquance du quotidien.* »

La gendarmerie de Saint-Rémy couvre un périmètre plus élargi que celui de la commune, incluant Saint-Étienne-du-Grès, Maillane et Mas-Blanc-des-Alpilles, et dispose d'un effectif de 21 gendarmes ; un recrutement supplémentaire est prévu pour le mois de décembre.

Au delà de ces moyens humains, les gendarmes peuvent également s'appuyer sur les nouvelles technologies et la mise en place de la gendarmerie en ligne. Ce service permet entre autres, de déposer des « pré-plaintes », qui une fois enregistrées, sont envoyées aux services. La personne est rapidement recontactée par l'un des militaires de la brigade, qui pourra ensuite lui donner rendez-vous en fonction du préjudice subi.

Il existe également un service en ligne appelé *Perceval*, qui permet de déclarer une infraction financière et ainsi se couvrir auprès de sa banque par exemple.

Mais quel que soit le préjudice, le lieutenant insiste sur le fait que « *la porte est toujours ouverte et qu'il ne faut pas hésiter à nous contacter ou à venir nous voir s'il y a quoi que ce soit.* »



# BUDGET PARTICIPATIF : QUE Feriez-VOUS POUR VOTRE VILLE AVEC 300 000 EUROS ?

La ville de Saint-Rémy-de-Provence s'est engagée dans la mise en œuvre d'un budget participatif, pour lequel une enveloppe de 300 000 euros a été votée en mars dernier. Du 15 novembre au 31 décembre, un appel à projets permettra à chaque Saint-Rémois de proposer des idées d'investissement pour sa commune. Ces idées seront étudiées puis soumises au vote de la population au printemps 2022.



À l'heure où les citoyens cherchent d'autres moyens de s'exprimer que lors des classiques rendez-vous électoraux, cette nouvelle démarche vise à faire participer plus activement les Saint-Rémois à la vie publique, en leur permettant de proposer des projets d'intérêt général et de participer à leur réalisation. **Ces projets peuvent concerner tous les sujets de la vie quotidienne dans la mesure où ils relèvent de la compétence de la commune** : éclairage public, jeux d'enfants, sport, loisirs, nature, mobilier urbain, aménagement d'espaces publics, transition écologique...

Toutes les idées et suggestions des Saint-Rémois (toutes les personnes âgées de 16 ans et plus qui habitent, travaillent, sont scolarisées ou payent leurs impôts à Saint-Rémy) sont les bienvenues. Elles doivent toutefois respecter certains critères, comme relever des compétences et du patrimoine de la collectivité, être localisées sur la commune, respecter l'intérêt général et relever d'une dépense d'investissement.

## Une plateforme numérique collaborative

La mairie a recruté début septembre une chargée de mission, Marion Leguevaque (ci-contre), qui va animer ce nouveau levier de citoyenneté par le biais notamment d'une plateforme collaborative. Cette plateforme numérique sera ouverte au dépôt des projets à partir du 15 novembre. Les Saint-Rémois en difficulté avec internet pourront trouver de l'aide au pôle numérique du Liber'espace ; il sera également possible de déposer ces propositions via un formulaire papier, disponible en mairie, à la Maison des associations et à la Maison de la jeunesse, ou téléchargeable sur le site et l'appli mobile de la ville.

**Début 2022, une commission composée entre autres de citoyens tirés au sort parmi une liste de volontaires, se réunira pour étudier les projets déposés et se prononcer sur leur recevabilité.** Les projets retenus seront ensuite analysés par les services de la ville qui évalueront leur faisabilité technique et leur coût. Les porteurs de projet pourront être sollicités durant cette phase d'analyse pour préciser leur vision.

Une présentation des projets éligibles, par la ville mais aussi par les porteurs de projets eux-mêmes, se fera au printemps. Au cours de cette période, **les Saint-Rémois pourront voter pour les projets qu'ils jugeront les plus pertinents**, par voie électronique ou grâce à un formulaire papier. Les projets lauréats seront révélés au début de l'été et disposeront d'une période de deux ans maximum pour être réalisés par la ville, en collaboration avec le porteur de projet.

Grâce à l'adhésion au dispositif gouvernemental Petites villes de demain, signée avec la sous-préfète le 19 août dernier, la ville va pouvoir bénéficier gratuitement de l'accès à la plateforme numérique de Cap Collectif pendant 1 an.



Pour Yves Faverjon, premier adjoint au maire en charge de l'économie et de la citoyenneté, « le budget participatif permet une double démarche, à la fois civique et pédagogique : c'est l'occasion pour les porteurs de projet d'apporter quelque chose à leur ville, mais aussi de se confronter à la réalité du terrain, aux contraintes parfois contradictoires qui se posent aux décideurs, au respect des réglementations, ainsi qu'à l'avis de ses concitoyens. »



## APPEL AUX VOLONTAIRES !

La ville recherche d'ores et déjà les membres de la future commission qui étudiera les projets déposés. Ceux-ci seront tirés au sort parmi une liste de volontaires. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de Marion Leguevaque avant le 10 décembre 2021.

Contact : 04 90 92 08 10  
democratie.participative@ville-srdp.fr

« Nous disposons de tous les moyens nécessaires pour que la mise en œuvre de ce budget participatif soit une riche et belle aventure citoyenne pour tous les Saint-Rémois », conclut Marion Leguevaque.

## UN ÉCRIVAIN PUBLIC À VOTRE SERVICE



**Alba Dewynter**  
Écrivain public

Toute personne ayant des difficultés à formuler ses idées ou ses ambitions de projets pourra se faire accompagner par Alba Dewynter, écrivain public qui assure des permanences au Liber'espace tous les vendredis matin.

Alba Dewynter propose également ses talents d'écoute et d'écriture pour aider tous les Saint-Rémois dans leurs démarches administratives du quotidien.

Séances de préférence sur rendez-vous, tous les vendredis matin de 9h à 12h au Liber'espace (espace de la Libération).

Plus d'infos : aorfeo79@gmail.com ou 06 11 62 61 62.

# RECENSEMENT : UN ACTE CITOYEN POUR LA COMMUNE

Le 21 janvier 2022 va débiter un recensement exhaustif de la population saint-rémoise, pour la première fois depuis 2007. Cette démarche essentielle à l'efficacité de l'action publique sera effectuée par 22 agents recenseurs, actuellement en cours de recrutement.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle d'une commune ou d'un territoire.

Les résultats obtenus fournissent des éléments importants pour calculer la participation de l'État au budget de la commune. Ils permettent d'ajuster l'action publique aux besoins des Saint-Rémois et des Saint-Rémoises, de construction ou de rénovation d'équipements collectifs, d'aménagement de quartiers, de développement des modes de déplacement, etc. Ils sont également utiles aux acteurs privés, pour les projets d'implantation d'entreprises par exemple.

## Mieux refléter l'évolution de la commune

Jusqu'en 2007, la méthode consistait à recenser l'ensemble de la population tous les 5 ans. En 2011, cette méthode

a changé et une petite partie de la population (8%) a alors été recensée chaque année.

Pour la première fois depuis 2007, la population saint-rémoise sera à nouveau recensée intégralement, en une seule fois, à partir du 21 janvier 2022.

« La réalisation d'un recensement complet à l'échelle de la commune va fournir un véritable état des lieux de la population en présentant les évolutions démographiques mais aussi sociologiques du territoire » souligne **Sonia Aubert-Borel**, directrice générale des services de la mairie. « Cela devrait permettre de lever plusieurs incertitudes sur la population saint-rémoise réelle. »

Les résidences secondaires présentes à Saint-Rémy sont en effet de plus en plus occupées tout au long de l'année (en partie suite aux confinements liés à la crise sanitaire) et participent à l'accroissement de la population saint-rémoise. La population touristique est de même en

constante augmentation avec un nombre de visiteurs (9 443 habitants) presque équivalent à la population municipale (9 893 habitants) en 2021.

## Des réponses par internet

Le principal mode de réponse au recensement se fera par internet. Les habitants disposeront d'une notice d'information remise dans leur boîte aux lettres, sur laquelle figurent les identifiants nécessaires pour se connecter à la plateforme en ligne.

Des questionnaires papier seront par ailleurs proposés pour les personnes qui n'ont pas accès à des outils numériques ou à une connexion internet.

## À qui s'adresse le recensement ?

Le recensement concerne l'ensemble des logements (occupés ou non) et leurs occupants : toutes les personnes vivant en France (sans limite d'âge), quelle que soit leur nationalité.

## 15 ANS DE VALIDITÉ POUR LA CARTE D'IDENTITÉ

En 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Cette prolongation automatique ne demande aucune démarche particulière. Pour autant, la date de validité inscrite sur votre carte ne sera pas modifiée ; il est inutile de vous rendre en mairie pour la faire rectifier.

| Carte<br>délivrée :   | Avant le<br>1 <sup>er</sup> janvier<br>2004 | Entre le 02/01/2004<br>et le 31/12/2013 | À compter<br>du 1 <sup>er</sup> janvier<br>2014 |
|-----------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Personnes<br>majeures | VALABLE 10 ANS                              | VALABLE 15 ANS                          |                                                 |
| Personnes<br>mineures | VALABLE 10 ANS                              |                                         |                                                 |



## ON RECRUTE !

Pour réaliser cette campagne de recensement très particulière, la ville de Saint-Rémy-de-Provence va recruter 22 agents recenseurs. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès du service des ressources humaines avant le 30 novembre.

Tél. 04 90 92 70 29

# UNE SEMAINE DU GOÛT EXCEPTIONNELLE



À peine récompensée en septembre dernier pour sa restauration municipale par le prix « Ze Awards du Resto 2021 pour le meilleur engagement RSE / RH », décerné par le média social professionnel Zepros, la ville a préparé pour la Semaine du goût un programme riche et gourmand de découvertes pour les enfants des écoles publiques. Parmi les moments-clés, la préparation des repas de la cantine par 2 chefs prestigieux de Saint-Rémy et des Baux.

Depuis 1990, la Semaine du goût est l'événement national incontournable pour la transmission et l'éducation au goût du plus grand nombre. À restauration exceptionnelle, programme exceptionnel : la commune de Saint-Rémy-de-Provence, qui figure parmi les 3 les plus performantes de France dans le domaine de la restauration collective, a organisé plusieurs activités et animations pour les petits Saint-Rémois dans les cantines scolaires et à la crèche municipale.

## Un chef étoilé à l'école

Au menu : des repas gastronomiques dans les écoles élémentaires avec la présence, le lundi 11 octobre, de Lieven Van Aken, chef du restaurant l'Aupihou du domaine de Manville, 1 étoile au guide Michelin, et le 12 octobre de Thibaut Serin Moulin, chef du restaurant gastronomique du Vallon de Valrugues. Ils ont partagé chacun leur expérience et leur

savoir-faire avec les chefs des restaurants scolaires et leurs seconds de cuisine.

Le mardi 12 et le jeudi 14, les écoliers des maternelles ont visité l'exploitation de l'entreprise familiale de plantes aromatiques, Saint-Rémy Basilic et participé à des ateliers de rempotage de plants de basilic.

Amandine Martin, diététicienne, a proposé des animations dans les écoles maternelles sur la « fleur des aliments », avec des jeux gustatifs mobilisant tous les sens des enfants pour développer leur curiosité et leur apprentissage à une alimentation de qualité.

Les enfants des élémentaires, qui élaborent les menus depuis le début d'année 2021 au sein de la commission menus, sont allés encore plus loin en préparant les repas directement avec les chefs des cantines et leurs seconds de cuisine. Un diplôme « Semaine du goût » leur a été ensuite remis.

À la crèche municipale, les tout-petits (15/24 mois) ont préparé un gâteau aux pommes pour le goûter, et les plus grands (24/36 mois) un soufflé au potimarron et un cake aux olives pour le repas.

## 4 ans de distinctions

La ville de Saint-Rémy-de-Provence a obtenu le 13 septembre dernier le prix « Ze Awards du Resto 2021 pour le meilleur engagement RSE\* / RH », décerné par le média social professionnel Zepros à Paris. Saint-Rémy est une nouvelle fois reconnue pour la qualité de sa restauration collective dans les écoles publiques et à la crèche municipale, et plus particulièrement pour sa contribution aux enjeux du développement durable.

La même semaine, la ville de Saint-Rémy a fait l'objet d'un nouvel audit du label Ecocert, qui a maintenu la certification de niveau 3, mention « excellence » pour les 4 restaurants scolaires et celui de la crèche municipale.



Thierry Vanbiervliet, coordinateur des restaurants scolaires  
Dominique Loiseau, présidente du jury | Isabelle Plaud, adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse | Julie Desseigne, directrice de l'action éducative

# RENDEZ-VOUS À L'ALPILIUM !

La saison culturelle 2021-2022 a débuté tambour battant, avec deux soirées de lancement exceptionnelles qui ont réuni la même semaine, en septembre dernier, plus de 500 spectateurs à l'Alpilium.

« Cette année encore, notre programmation est riche et éclectique, placée sous le signe de l'amour et de la solidarité », insiste Gabriel Colombet, adjoint au maire en charge de la culture.

La diversité des animations proposées nous invite au voyage et à l'émerveillement. C'est justement le pari que va tenter de relever Clémence Prévault avec son spectacle jeune public *Matiloun* qui met en évidence l'étroite relation entre l'art brut et l'enfance (**dimanche 7 novembre 2021 à 17h**). Un atelier de sculpture à partir d'objets de récupération sera proposé au foyer de l'Alpilium, de 14h à 16h, en amont du spectacle.

Les amateurs de musique classique pourront s'extasier avec le Trio Karénine et la soprano Raquel Camarinhaqui qui livreront leur « *Passion* » dédiée à Robert Schumann (**vendredi 12 novembre 2021 à 20h**).

Vous pourrez également vous laisser emporter par la voix singulière de la jeune et talentueuse Camelia Jordana qui signe son grand retour avec l'album *facile x fragile* ; émotions garanties (**mercredi 17 novembre 2021 à 20h**) !

Pour les nostalgiques, le chanteur à texte Miossec revient avec *Boire*, l'album qui l'a fait connaître il y a 25 ans (**mercredi 24 novembre à 20h30**). Un atelier d'écriture inspiré des œuvres de l'artiste se tiendra le mercredi après-midi, de 14h30 à 17h30 à la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille. Par ailleurs, un apéro-philo, de 19h à 20h, sera organisé en préambule du concert à l'Alpilium, pour se mettre en voix et en cœur !

Et pour ceux qui en veulent encore, *Mon père est une chanson de variétés*, spectacle qui mélange comédie dramatique et karaoké géant, ravira les fans des années 80 (**jeudi 9 décembre à 20h**). Un apéro-philo, de 21h35 à 22h15, prolongera la soirée en chanson.

Cette année l'Italie est à l'honneur et nous pourrons nous enchanter du mois d'octobre à mars avec de nombreux événements et festivités qui nous plongeront dans la culture et l'art de vivre à l'italienne. Une exposition passionnante retraçant l'histoire de familles saint-rémoises d'origine italienne, réalisée par le service patrimoine et le service communication de la ville de Saint-Rémy-de-Provence sera présentée tout au long de l'année (vous pouvez la retrouver dans la partie *expositions virtuelles* du site de la ville).

« Je remercie chaleureusement toutes les familles saint-rémoises qui ont mis à disposition leurs archives personnelles pour aider les services municipaux à réaliser cette exposition. Je remercie également le Comité de jumelage de la ville de Bientina et en particulier, Annie Martino et Vincent Scifo, pour leur soutien dans l'organisation de notre programmation culturelle », conclut Gabriel Colombet.

Photo prise lors du concert de Bonga, à l'Alpilium le 16 octobre, qui a fait danser toute la salle !

## AGENDA

### Les rendez-vous de la bibliothèque

La bibliothèque municipale vous propose chaque mois des rendez-vous récurrents et gratuits pour tous les publics :

#### • Lecteurs en herbe :

Un moment de lecture à thèmes pour les moins de 3 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistants maternels... un à deux mercredis par mois, de 9h30 à 10h.

#### • Les contes magiques :

Pour les 4-9 ans, 4 à 6 contes traditionnels, modernes ou mythologiques. un à deux mercredis par mois de 15h à 16h, avec un goûter offert.

#### • Rien ne va plus !

Soirées jeux tous les derniers vendredis du mois de 18h à 21h, en famille ou entre amis, à tout âge ! Jeux classiques, contemporains, jeux du monde, jeux géants en bois... (sur réservation)

Renseignements : 04 90 92 70 21

### G-graines : ça continue !

• **Début novembre : Une exposition** dédiée à l'artiste Marcel Dumont, autour de ses inspirations artistiques dans les Alpilles, se déploie conjointement au musée des Alpilles à Saint-Rémy et au musée Voulard à Avignon.

• **Début novembre : un concours photo** « L'arbre en détail », est organisé selon deux catégories, adulte et 10 à 17 ans. Les deux photographies gagnantes seront intégrées au parcours G-Graines « l'arbre dans la ville ».

Les propositions de photos sont à envoyer au format numérique à l'adresse [bibliotheque@ville-srdp.fr](mailto:bibliotheque@ville-srdp.fr)

• **À partir du 2 novembre : 2 jeux de pistes** seront proposés à l'Office de tourisme intercommunal Alpilles en Provence et à la bibliothèque municipale suivant le parcours des planches graphiques de Gérard Depralon.

• **20 novembre, de 10h30 à 12h30 : table-ronde et dédicaces** des auteurs Laurent Tillon et Ji Dahai qui présenteront leurs ouvrages consacrés aux arbres à la bibliothèque municipale.

• **11 décembre, de 10h à 12h : atelier d'initiation aux haïkus**, inspirés de la nature et des arbres, animé par l'écrivaine saint-rémoise Anne Cortey, à la bibliothèque municipale.

## UNE NOUVELLE RECRUE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« Bonjour Madame, merci de déposer vos livres de retour de prêt ici, s'il vous plaît. »

Cette voix sûre et posée, c'est celle d'Ugo Taglione, jeune apprenti qui a rejoint en septembre l'équipe de la bibliothèque municipale Joseph Roumanille, pour un contrat de deux années en alternance.

Âgé de 16 ans, Ugo accueille et oriente le public au sein de la bibliothèque, dans le cadre de son Certificat d'Aptitude Professionnelle CAPa, « services aux personnes et vente en espace rural », à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Barbentane.

« Mes missions sont la gestion des emprunts et des retours de livres et la mise en rayon des ouvrages » explique Ugo, passionné de cinéma et de musique.

« Ugo s'investit à 100 % dans son rôle d'agent d'accueil au public. C'est quelqu'un de très consciencieux et méthodique. Il a une capacité de mémoire

déconcertante et une excellente orthographe pour un garçon de son âge » précise Gaëlle Gascon, responsable de la bibliothèque. Présentant un autisme à haut niveau de fonctionnement (AHF), Ugo se bat depuis son enfance pour mener une vie normale.

« En parallèle de l'insertion professionnelle des jeunes, nous attachons une grande importance à l'insertion des personnes en situation de handicap », assure Sophie Roussi-Planché, conseillère municipale déléguée à l'animation du pôle santé et au handicap. « Le choix d'accueillir un jeune apprenti comme Ugo est une illustration concrète de notre volonté de mener une politique d'intégration et d'inclusion forte sur la commune. »

« Par la suite, j'aimerais m'engager en tant que pompier volontaire pour continuer à aider les autres » s'enthousiasme Ugo. Une volonté qui force le respect !

## LES RENCONTRES DES ANCIENS

### Contribuez à documenter l'histoire de Saint-Rémy !

Tous les mois, le musée des Alpilles propose un temps de partage autour d'une thématique particulière (vêtements anciens, commerces, cérémonies familiales). Les Saint-Rémoises et Saint-Rémois ont ainsi la possibilité d'échanger et de se remémorer des événements passés qui permettent d'enrichir et compléter la documentation du musée.

**Prochaine séance le mardi 9 novembre.**  
Plus d'informations au 04 90 92 68 24.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

## DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ, AU CŒUR DE LA VIE SAINT-RÉMOISE

À l'heure où ce magazine est envoyé sous presse, le Conseil d'État a tenu audience pour examiner le contentieux électoral qui oppose la majorité municipale, menée par Hervé Chérubini, au groupe du Renouveau saint-rémois. La décision de cette institution sera connue dans quelques semaines.

Si le Conseil d'État confirme le jugement du tribunal administratif, les élections municipales de 2020 seront définitivement annulées, et les Saint-Rémois amenés à revoter, probablement début 2022.

Depuis notre investiture le 4 juillet 2020, nous avons mis tout notre cœur à protéger la population de la crise de la Covid-19 et de ses effets, avec des mesures sanitaires et économiques fortes, afin d'anticiper et d'accompagner la relance. Nous avons également engagé ou accompagné de nombreux projets pour créer le Saint-Rémy de demain, plus agréable et écologiquement plus vertueux. Les logements aux Cèdres et à Ussol, la future piscine, le cinéma de 3 salles, la mobilité responsable, la nouvelle résidence seniors du Mas de Sarret, la poursuite de l'extension du réseau d'eau, la restauration intérieure de la collégiale, le réaménagement du parking de la Libération, le surclassement démographique de la commune, l'adhésion au dispositif « Petites villes de demain », le lancement

d'une appli mobile dotée d'un service de signalement... sont autant de dossiers sur lesquels nous avons avancé tambour battant, pendant 16 mois, en dépit d'une opposition autocentrée et procédurière qui se soucie bien peu que la vie de la commune et des Saint-Rémois soit gelée pour une durée indéterminée.

Avec le budget participatif, nous instaurons une nouvelle forme de citoyenneté, qui va plus loin que les rendez-vous électoraux espacés de plusieurs années, et plus en profondeur que certains commentaires postés sur les réseaux sociaux. Le budget participatif permet en effet à chacun de proposer des projets réfléchis et argumentés, de se confronter à la réalité du terrain et du temps long, de prendre en compte leur faisabilité technique, réglementaire et financière, ainsi que les attentes des Saint-Rémois. C'est un puissant outil de démocratie participative, une passionnante opportunité de participer à la vie publique de la commune, de façon constructive, dans le but d'améliorer la vie de ses concitoyens.

Quelle que soit la décision que prendra le Conseil d'État, nous vous encourageons à déposer vos projets, du 15 novembre au 31 décembre.

Nous restons à votre service et à votre écoute, avec détermination.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : [www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr) (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

## ROMAIN THOMAS À VOTRE ÉCOUTE

Déjà contestés par le Tribunal administratif de Marseille au printemps, les résultats des élections municipales 2020 sont en passe d'être purement et simplement annulés par le Conseil d'État, à la suite des conclusions du rapporteur public cet automne. De nouvelles élections devraient donc être reprogrammées très bientôt !

Et pendant que Hervé Chérubini et la majorité tentent d'expliquer l'inexplicable, notre équipe poursuit en toute sérénité son travail de proximité auprès de tous les Saint-Rémois :

- un nouveau journal d'information avec, entre autres, tout ce qui se fait avec succès dans les communes voisines mais qui n'existe pas chez nous...
- une nouvelle newsletter où l'on réaffirme notre attachement au parking des Cèdres, où l'on innove avec la climatisation dans les écoles...
- des réunions de quartier pour discuter ensemble des problèmes rencontrés tout près de chez vous et des solutions que nous pourrions apporter...

Vous souhaitez rencontrer Romain Thomas et son équipe ?

Appelez-nous : 06 44 97 86 91

Vous souhaitez recevoir les infos du Renouveau Saint-Rémois ?

Ecrivez-vous : [renouveausaintremois@gmail.com](mailto:renouveausaintremois@gmail.com)



La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par les groupes d'opposition.

## 120 ANS DE VIE ASSOCIATIVE !

Le premier week-end de septembre a été marqué par la rentrée associative, avec la traditionnelle Journée des associations et des animations en lien avec le 120<sup>e</sup> anniversaire de la loi 1901.

Dès le vendredi 3 septembre, une conférence a regroupé le président de l'Escolo dis Aupiho, Claude Mauron, et Paul Bucau, du Réseau national des maisons

des associations. M. Mauron a évoqué l'histoire de l'Escolo dis Aupiho, créée en 1923, doyenne des associations locales depuis la disparition des Prévoyants de Glanum et de la Lyre saint-rémoise.

La ville avait également réalisé une exposition passionnante retraçant l'engagement associatif à Saint-Rémy, à partir de photos et de documents anciens issus des associations locales. Cette exposition peut être retrouvée sur le site de la ville (dans les expositions virtuelles).



### TÉMOIGNAGES

Au cours de la Journée des associations le dimanche, il fut proposé aux bénévoles des associations présentes de répondre à un petit questionnaire sur le sens de leur engagement et les souvenirs qui ont marqué leur histoire. Morceaux choisis.

« Notre association intergénérationnelle réunit depuis toujours tous types de volontaires sans distinction d'âge ou de sexe. Les entraînements réguliers dans la bonne humeur, le dépassement de soi (...), la démonstration de notre art unique à travers des événements folkloriques permettent de nous réunir de manière festive et de maintenir nos traditions. Pour les 50 ans de l'association en 2014, nous avons réuni les anciens et les membres actuels et avons présenté un défilé de plus de 50 fouetteurs, qui

a beaucoup ému M. Baldouin, l'un des fondateurs. » (Les Fouetteurs)

« Notre secret de longévité ? Bonne humeur, partage, convivialité, consensus, organisation... » (Création et point de croix)

« Amener la bouvine camarguaise en Italie n'a pas été une mince affaire ! Une épopée avec un convoi de 2 chars de taureaux et de chevaux, des voitures remplies de gardians, et en avant pour Bientina, avec 9 heures de route ! La présentation d'une abrivado et d'une encierro sur le circuit du "Palio" (course de chevaux) fut un moment mémorable, avec une équipe de gardians italiens. » (Comité de jumelage Saint-Rémy Bientina)

« La longévité de notre association provient indiscutablement de l'amitié qui se

construit progressivement et qui règne entre les membres, du soin apporté à entretenir un équilibre entre le temps des actions, les découvertes et les discussions sur divers sujets d'actualité. » (Lions club)

Encore une belle journée de rentrée qui a remis en évidence les valeurs associatives !

### SUBVENTIONS 2022

Les dossiers de demande de subvention seront à retirer dans le courant du mois de novembre à la Maison des associations (ou en téléchargement sur le site de la ville). Ils devront être retournés avant le 15 décembre 2021.

Renseignements : 04 32 60 67 33  
[www.mairie-saintremydeprovence.com](http://www.mairie-saintremydeprovence.com)

## HÉLÈNE TOURTET : UNE VIE DANS LA RESPELIDO

**Le samedi 20 novembre, la Respelido Prouvençalo fêtera ses 60 ans à l'Alpilium. La présidente Hélène Tourtet revient sur l'histoire du groupe.**

**Quel est votre parcours au sein de la Respelido ?**

Issue d'une famille saint-rémoise, j'ai baigné toute petite dans la culture provençale, au contact de Marcel Bonnet, Camille Dourguin, le tambourinaire Joseph Olivier et Pauline Gon, qui a porté le costume toute sa vie.

En 1959, le maire Louis Vigne et son adjointe Renée de la Comble ont souhaité fêter le centenaire de *Mirèio* de Mistral avec, pour la première fois en langue

provençale, un spectacle à Glanum. Tout le village s'y est impliqué, et moi petite fille, j'étais fascinée par les répétitions et le spectacle. Je savais le texte par cœur. Les comédiens professionnels, dirigés par le metteur en scène Jean Deschamps, « coachés » par Marcel Bonnet, Camille Dourguin, Charles Rostaing, Marie et Charles Mauron, côtoyaient les artistes locaux. La farandole de Toussaint Gilles, menée par Maguy Ganachon, a été intégrée au spectacle, qui a été un véritable succès.

En 1960 et en 1961 la même équipe a organisé deux autres spectacles, *Calendal* et *La Respelido*. Pour perpétuer ces rendez-vous, Renée de la Comble a alors créé l'association, aux côtés d'Antoine Auran. Je me suis occupée de la coiffure et de l'habillement. Renée en fut la présidente jusqu'à son décès en 2001, et je lui ai succédé.

**Pourquoi est-ce si important de maintenir un groupe de traditions au 21<sup>e</sup> siècle ?**

Notre but est de dépasser l'image étiquée que l'on se fait parfois des groupes folkloriques. La culture provençale est riche et nous voulons la reconstituer à ses différentes époques, pour la transmettre en profondeur, au-delà des clichés.

Les individus sont comme les arbres : ceux

qui ont les racines les plus profondes sont les mieux armés pour affronter la vie. Le poète Max-Philippe Delavouët pensait que si chaque personne dans le monde faisait pousser ses racines, celles-ci se rejoindraient au centre de la Terre. Avec la Respelido, nous échangeons avec des personnes de toute la France et de pays étrangers. Nous élargissons les horizons.

**Que se passe-t-il le 20 novembre ?**

Pour fêter les 60 ans de la Respelido, nous avons le souhait de rassembler tous les anciens membres. Il y aura une projection commentée sur l'histoire de l'association, et un spectacle de danse et de musique sur le thème des 4 saisons. Nous partagerons également un gâteau d'anniversaire.

**Rendez-vous à l'Alpilium à partir de 16h30 ! Réservation au 06 28 20 30 69.**

## GÉRARD BOUGENT : PÉDALER POUR UNE BONNE CAUSE !

**Gérard Bougent, Saint-Rémois et passionné de sport, a accompli une véritable performance lors des 24 heures du Mans à vélo cet été, avec 77 tours de piste et 322 kilomètres au compteur. Gérard a couru pour une noble cause : la lutte contre le cancer du sein. Une prouesse d'endurance et de cœur !**

**77 tours en 24 heures, où avez-vous trouvé la motivation ?**

**G. B. :** J'ai toujours été passionné de glisse et je connais très bien le mythique circuit de course automobile puisque je suis né et j'ai vécu au Mans. Mais ce qui m'a le plus porté, c'est de courir pour mon épouse Edwige et toutes les femmes touchées par le cancer du sein.

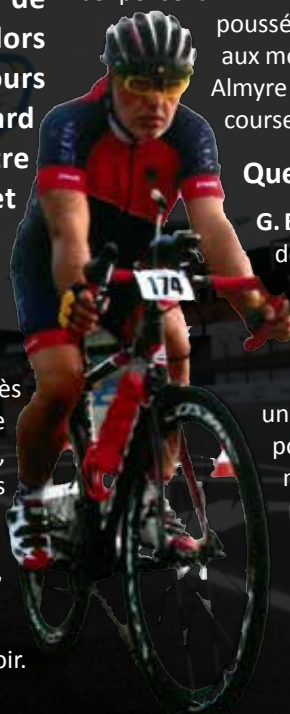
**Vous avez parcouru 322 kilomètres en solitaire, mais avec une grande équipe derrière vous ?**

**G. B. :** Oui c'est extraordinaire le soutien que j'ai pu recevoir.

Je pense à MM. Auffan et Deschamps qui m'ont toujours poussé, à Christophe Gros qui a préparé mon vélo, aux membres du Vélo-club saint-rémois, à mon fils Almyre qui a animé les réseaux sociaux pendant la course.

**Quelle est la prochaine étape ?**

**G. B. :** Nous avons récolté 720 euros cette année dont 320 euros provenant de la ville de Saint-Rémy-de-Provence. L'ensemble des dons sera reversé à l'institut Paoli-Calmettes, en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Nous sommes en train de constituer une équipe pour notre prochaine participation pour les 24h du Mans 2022. C'est symbolique, mais nous serons 13 passionnés pour représenter le département des Bouches-du-Rhône ; la boucle est bouclée !



**Adésias « Chibani »**

## JEAN DU PLANET

Les badauds de la place Favier, saint-rémois ou visiteurs, l'ont forcément croisé et ne l'oublieront jamais. Sa chevelure blanche et sa voix enjouée ont marqué plusieurs générations.

Jean Chetcuti, dit Jean du Planet, nous a quittés et sa disparition laisse la place bien vide aujourd'hui...

Jean Chetcuti est né à Sétif en Algérie. À son arrivée en 1979 à Saint-Rémy, il rachète, avec sa compagne Brigitte, le magasin de bonbons et d'artisanat de la place Favier pour le transformer en crêperie. Après 3 ans de travaux, de sueur et du cœur, il ouvre enfin « Lou Planet », son restaurant de quartier.



Jean fait partie du « patrimoine » de Saint-Rémy, au sens de l'héritage transmis par ceux qui nous ont précédés ; Jean du Planet a ainsi été un père spirituel pour beaucoup de jeunes Saint-Rémois. C'est le cas pour Carina et Thomas, qui ont pris la suite de la crêperie en 2018. « Jean était un patron un peu grognon parfois, mais tellement juste et généreux » précise Carina. « Je l'ai connu quand j'étais petit et je suis fier aujourd'hui de continuer à faire vivre sa crêperie » ajoute Thomas.

Passionné par les voyages et les grands horizons, Jean adorait le continent africain et le désert du Sahara, une façon sans doute de renouer avec ses origines, et qui explique son surnom « chibani », le sage aux cheveux blancs.

## NAISSANCES

- DUPONT Lyna, le 09/10/2021
- ES-SALAOUI Yanis, le 25/09/2021
- EYGUESIER Raphaël, le 11/09/2021

## MARIAGES

- BENKEMOUN Yohan et GERVAIS Laetitia, le 04/09/2021
- BONNET Nicolas et ROCHERIEUX Sophie, le 04/09/2021
- CHAFFANEL Nicolas et BADEL Marjorie, le 18/09/2021
- LAGORCE Romain et KADOCHÉ Roxane, le 03/09/2021
- MARET Marc et MASSON Loetitia, le 09/10/2021
- VEY Guillaume et DUPUY Pauline, le 09/10/2021

## PACS

- CADEAU Benoît et MOUSTIES Célia, le 17/09/2021
- GEAY Aurélien et BRONSKILL Caelan, le 15/09/2021
- SUCHIER Olivier et BOURBON Lola, le 13/10/2021
- TORRES-CASTELLANO Guillaume et RIEDEL KISSENKOTTER Michelle, le 08/10/2021

## DÉCÈS

- ARNOUX Jean, le 07/09/2021
- BOUIX veuve VATAIN Albertine, le 18/10/2021
- BOURGEOIS veuve BRUN Chantal, le 07/09/2021
- CAUDRON épouse RIVALLAND Stéphane, 25/09/2021
- CHETCUTI Jean, le 23/09/2021
- COLICCHIO Micheline, le 23/09/2021
- DUMAS épouse RIEU Magdeleine, le 12/09/2021
- GALERON épouse DENANTE Denise, le 17/09/2021
- GONFOND Victorin, le 10/09/2021
- JOURNÉ Joël, le 27/09/2021
- LAGNEL veuve RUBIO Catherine, le 13/09/2021
- LELIÈVRE Serge, le 02/10/2021
- LOMBARD Christian, le 02/09/2021
- LOPEZ Jean, le 10/09/2021
- MULLER Gérard, le 19/09/2021
- PINONCÉLY Pierre, le 09/10/2021
- PONGI veuve ROSA Gévrine, le 16/09/2021
- PRATELLI Georges, le 11/10/2021
- SACCO Marcel, le 28/09/2021
- SOANEN veuve CAILLEAUX Mireille, le 07/10/2021



**Le 9 octobre s'est éteint à Saint-Rémy l'artiste Pierre Pinoncelli, à l'âge de 92 ans.**

Pinoncelli fut un des pionniers en France des « happenings » artistiques. Aspergeant André Malraux avec un pistolet à eau rempli de peinture rouge (1967) pour moquer « l'institution » culturelle, reliant Nice à Pékin à vélo pour porter un message de paix à Mao (1970), braquant la somme de 10 francs à une banque (1975) pour protester contre l'Apartheid en Afrique du Sud, rendant à l'urinoir de Duchamp sa fonction première (à deux reprises, en 1993 et 2006), se mettant en scène en Diogène dans un tonneau en solidarité avec les SDF (1994), se tranchant l'auriculaire en soutien à Ingrid Betancourt (2002), Pinoncelli a constamment questionné notre rapport à l'art ou mis en lumière des causes politiques qui lui étaient chères. La ville adresse ses plus sincères condoléances à la famille.



Concert de Paolo Fresù trio au festival Jazz à Saint-Rémy



2 groupes d'écoliers saint-rémois visitent le camp de base et le site de tournage du film de Quentin Dupieux, au lac de Peirouu



Journée annuelle des chasseurs vétérans



1<sup>re</sup> rencontre du Convi'asso à l'aérodrome de Romanin



Exposition aux arènes Barnier lors des journées du patrimoine



Départ de la course cycliste le Raid des Alpilles



Semaine du goût à l'école de la République, en présence du chef étoilé Lieven Van Aken du domaine de Manville



Semaine du goût à l'école de l'Argelier, en présence du chef de Valrugues, Thibaut Serin Moulin et des équipes de France 3